

nous allons prendre d'assaut ces marchés dans le monde entier, avec tous nos excédents disponibles pour l'exportation. Nous n'avons pas à nous préoccuper sur ce point.

A Vancouver, le même jour, il promettait de recourir à la même méthode pour trouver la solution de nos difficultés. Je cite la *Gazette* de Montréal du 19 juin:

Quand je détiendrai le pouvoir, je continuerai à me frayer de vive force un passage à travers nos difficultés.

Monsieur l'Orateur, je vous demande de bien noter cette déclaration: "Quand je détiendrai le pouvoir, je continuerai à me frayer de vive force un passage à travers nos difficultés." A ce moment, mon très honorable ami parlait du jour où il pourrait devenir premier ministre. Ce jour est venu. Il détient maintenant le pouvoir et il a commencé ses assauts et ses luttes. Il les a même commencés dès le premier jour de son accession au pouvoir. Il aurait pu être plus heureux dans le choix de ses paroles, mais la vérité nous échappe souvent d'une manière inattendue. Mon très honorable ami parle de "son" gouvernement. Il eût pu, en tenant compte de ce qu'il doit aux autres, désigner le gouvernement comme celui du parti conservateur, ou parler du gouvernement dirigé par lui-même et ses collègues. Il eût pu même avec raison en parler comme du gouvernement de Son Excellence le Gouverneur général, dont il est l'un des ministres *primus inter pares*, le premier entre ses égaux. Mais non, le gouvernement est à lui, il en est le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga, il est tout. Je le répète, mon très honorable ami est tout à fait sincère.

LA SESSION SPECIALE DE 1930

Et le gouvernement lui appartenant, il a commencé ses assauts. Ses débuts ont eu lieu à la session spéciale. Si je passe ainsi la situation en revue, c'est parce que l'on va continuer à recourir aux mêmes méthodes et la nation devra décider si c'est ainsi quelle désire être gouvernée et qu'elle veut conduire ses relations avec les autres pays du monde. On ne peut plus prétendre que l'expression "prendre d'assaut" a été un mot échappé dans la chaleur d'un débat ou d'une campagne politique. Il s'agit là d'une méthode délibérément choisie par mon très honorable ami, parce qu'il y a foi; c'est la méthode qu'il entend employer dans l'application de sa politique et il a déjà indiqué son intention de l'appliquer même dans ce Parlement; c'est la coercition. C'est la définition de cette méthode en un mot; il ne s'agit pas de conciliation, mais de contrainte, d'obtenir des résultats par la force d'une pression économique. Tel est le moyen qu'il a l'intention d'employer.

Comme il disposait de ce pouvoir et que l'occasion se présentait de l'exercer, il y eut recours immédiatement lors de la session d'urgence. Tous savent que cette session fut convoquée pour une fin particulière, celle de trouver un remède au chômage. Dès le début, nous devons découvrir que la question du chômage était un simple subterfuge; cette session avait réellement pour but de relever le tarif douanier et de modifier la loi des douanes afin de donner au Gouverneur en conseil le pouvoir de régler au goût du Gouvernement un grand nombre de questions touchant le tarif. Mon très honorable ami s'est servi de cette session, ainsi que de la conférence impériale, comme d'un moyen de coercition, la mention de la conférence impériale a été pour lui aussi efficace que toute autre méthode de clôture. Les honorables députés le savent bien.

Une VOIX: Du tout.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous nous étions réunis afin d'approuver un crédit destiné à atténuer le chômage. Comme on l'a maintes fois répété, l'on aurait pu aussi bien atteindre ce résultat par un mandat du Gouverneur général. Dans de telles circonstances, l'on aurait pu émettre un mandat du Gouverneur général pour une somme de 20 millions sans soulever un mot de critique. (*Exclamations.*) Je dis qu'il n'y aurait pas eu un mot de blâme pour la bonne raison que pendant la campagne électorale j'ai répété à différentes reprises qu'en cas de nécessité, l'on pourrait obtenir un mandat du Gouverneur général à cette fin, en attendant la réunion du Parlement immédiatement après la conférence. Quels reproches aurais-je pu faire au Gouvernement après m'être exprimé aussi clairement? Mais dans mon for intérieur, je sais bien que mon très honorable ami n'avait pas d'abord le chômage en vue quand il a convoqué cette session. Il songeait aux intérêts spéciaux qui étaient venus à son secours à la fin de la campagne électorale et qui l'avaient aidé à atteindre le poste qu'il occupe. Ce n'est que dans les tout derniers jours de la campagne électorale, qu'il énonça publiquement son intention de relever le tarif contre la Grande-Bretagne. La campagne était alors avancée et ce point passa inaperçu de la masse; cependant, ceux qui espéraient en tirer profit ne manquèrent pas d'en prendre note. Mais il a parlé en ce sens dans les tout derniers jours de la campagne. Je l'ai noté dans le discours que je viens de citer. Il a fallu attendre presque au dernier soir de la campagne pour signaler ces paroles, parce que mon très honorable ami, après avoir parcouru tout le pays pour faire des promesses